

Révolution de l'information

Jack Ellis, député

Depuis 1981, le sous-comité sur les services téléphoniques et informatiques, composé de M. Robert Daudlin (député libéral d'Essex Kent), de M. Laverne Lewycky (député néo-démocrate de Dauphin) et moi-même, a concentré ses efforts sur le projet OASIS, un service d'informatique et de bureautique.

Le projet OASIS est un système de soutien fonctionnant sur un réseau local à l'intention des députés. Il n'aurait jamais vu le jour sans la collaboration et les conseils judicieux de l'administrateur de la Chambre des communes, M. Arthur Silverman, et du directeur des services de soutien, M. Robert Desrameaux. Comme l'administration de la Chambre n'a pas d'expert dans ce domaine et n'en aura probablement jamais, deux employés de la Société Radio-Canada lui ont prêté leur concours; il s'agit de MM. Juris Mazutis et Jim Phillips, sans qui ce projet n'aurait pu être mené à bien.

Le lancement du projet coïncida avec l'installation d'appareils de traitement de texte à l'intention des députés et du personnel du soutien administratif. Ces machines se sont révélées extrêmement utiles aux députés et il y en a maintenant plus d'une centaine en service dans les divers édifices du Parlement. Mais le projet OASIS déborde le cadre restreint du traitement de texte, car il englobe le courrier électronique, le traitement et l'extraction de données électroniques, et donne accès aux réseaux de communication ordinaires comme le telex ainsi qu'aux bases de données et aux services de télévision publics et gouvernementaux, y compris ceux de la Chambre des communes. En outre, dans le domaine administratif, il fournira des informations en matière de gestion, assurera le contrôle financier, l'établissement des feuilles de paye, la production des procès-verbaux de la Chambre et des comptes rendus de comités, contribuant ainsi à valoriser et à rehausser le rôle du député.

Au cours du mois de mars 1983, une installation pilote complète a été mise en opération et, d'ici 1985, nous espérons offrir une vaste gamme de services aux députés qui voudront en profiter.

Tous les édifices du Parlement seront raccordés au réseau de sorte que chaque bureau pourra y avoir accès. Les députés devront toutefois en faire la demande, car ce service est facultatif. De plus, si un député change de bureau, en raison d'élections ou pour toute autre raison, il suffira de modifier le numéro de code

dans le logiciel pour assurer que les messages sont transmis à son nouveau bureau.

Les députés qui opteront pour le service pourront obtenir une vaste gamme d'informations qui leur seront transmises dans leur bureau, sur leur téléviseur ou par la machine de traitement de texte et l'imprimante. Ils disposeront aussi, pour leur usage personnel, d'un téléphone à écran fabriqué par Northern Telecom qui leur donnera accès aux mêmes données que la machine de traitement et le téléviseur. Il est à noter que si les techniques relatives à ce projet sont récentes, l'équipement, lui, se compose d'articles en vente un peu partout et dont la plupart sont fabriqués au Canada. Par exemple, un député pourra électroniquement communiquer avec tous ses collègues ou avec certains d'entre eux, avec le bureau de recherches de son parti, son bureau de circonscription, la bibliothèque du Parlement, les divers ministères, et aura accès aux réponses orales et écrites figurant aux procès-verbaux. En fait, il aura à portée de la main, toutes les sources d'informations commerciales en Amérique du Nord.

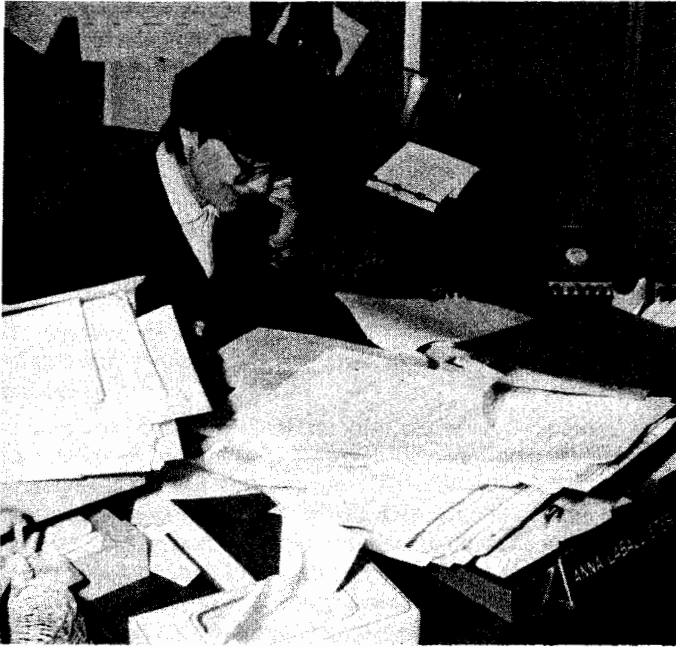
En outre, un député pourra visionner sur son écran de télévision, dans son propre bureau, tout discours, intervention ou question enregistrés à la Chambre depuis l'époque où la télédiffusion a commencé. Il pourra écouter en direct la traduction française ou anglaise ou la version originale. Et si à l'avenir les réunions de comité sont télévisées, il pourra également les visionner depuis son bureau. En attendant, on prévoit que les députés seront autorisés à écouter l'enregistrement sonore des délibérations des comités. Les autres émissions distribuées par les compagnies de cablovision seront également intégrées au réseau des députés.

Des ministères comme Statistique Canada sont disposés à fournir des données statistiques directement aux bureaux des députés, c'est-à-dire à la machine de traitement de texte, par le service du courrier électronique, ou au poste de télévision par l'intermédiaire de Telidon. Des statistiques relatives au chômage, au PNB et à l'indice des prix à la consommation, par exemple, seraient ainsi fournies directement aux députés.

Un service semblable sera offert pour les procès-verbaux et des informations ou statistiques pourront être obtenues à la demande du député. Les raisons d'un tel service sont évidentes : les députés recevront beaucoup moins de papier et ils pourront obtenir les renseignements dont ils ont besoin de façon plus rapide et plus rentable.

Les députés reçoivent actuellement une foule de documents dont la plupart sont immédiatement mis au rebut parce qu'il en arrive tout simplement trop chaque jour. Cette documentation

Jack Ellis est député de Prince Edward-Hastings. Il préside depuis quatre ans le sous-comité sur les services téléphoniques et informatiques du Comité de gestion et des services aux députés.



Les bureaux des parlementaires sont petit à petit enfouis sous une montagne de papiers. (Martine Bresson)

ne faisant l'objet d'aucune sélection préalable, il s'ensuit que bon nombre de députés souffrent «d'hyper-informatite».

Le système offre l'avantage que les députés et leur personnel auront accès au réseau de télex; ceci leur permettra d'envoyer des messages dans n'importe quel endroit au monde relié à un poste récepteur de télex. Autres caractéristiques utiles : le calendrier de travail des comités et les bulletins officiels seront affichés en permanence sur leur poste de télévision et des films didactiques seront aussi disponibles.



Le système OASIS permettra aux députés d'obtenir le service Télidon, la télédiffusion des débats de la Chambre et une foule d'autres renseignements. (Martine Bresson)

Le projet OASIS permettra aussi de visionner un résumé des téléjournaux des soirées précédentes. De même que chaque député reçoit de la presse un service de coupures de journaux, de même il pourra sélectionner un canal de son poste de télévision et y entendre un compte rendu des nouvelles télévisées les jours précédents. Enfin, toutes les conférences de presse tenues dans l'édifice de la presse nationale pourront être visionnées par les députés dans leur bureau. Un certain nombre de ces services pourront également être disponibles sur des écrans situés dans les salons près de la Chambre, de sorte que les députés qui doivent être en Chambre pourront s'éclipser et visionner certaines émissions.

Grâce au service du courrier électronique, une lettre ou un document reçu au bureau de circonscription et jugé particulièrement important sera redactylographié et électroniquement transmis à notre bureau d'Ottawa, où il sera reproduit presque im-



Jim Phillips procède à une démonstration du service de courrier électronique et du téléphone à écran sous l'oeil incrédule du rédacteur. (Martine Bresson)

médiatement sous forme visuelle ou imprimée. Les lettres types courantes pourront être rédigées à un endroit et imprimées à un autre selon le lieu où travaille le député ce jour-là. À quelques exceptions près, peu importe l'endroit où nous nous trouverons, nous pourrions rester en contact avec notre bureau de circonscription et notre bureau à Ottawa. Si un whip de parti veut communiquer avec un ou l'ensemble des députés de son parti, il n'a qu'à transmettre les messages ou renseignements, sans se soucier des décalages horaires, à nos boîtes aux lettres électroniques, pour rappel et reconnaissance, sans avoir à établir de contact vocal.

Comme on peut en juger par ce bref aperçu des possibilités du système OASIS, il ne fait aucun doute que le travail et la vie des députés vont s'en trouver révolutionnés et que nous entrons dans une ère nouvelle.

(traduit de l'anglais)